

Cholet - Fiche territoire 2015-2020



Historique

A Cholet, on peut observer 5 grandes périodes d'évolution de la politique de la ville :

- Avant 1989 : procédure d'Habitat et Vie Sociale (HVS) pour le quartier Laurent Bonnevay, (devenu Jean Monnet)
- 1989-1993 : Démarche de Développement Social des Quartiers (DSQ) ciblée sur trois quartiers (Bonnevay, Bretagne-Bostangis, Favreau)
- 1994-1999 : 1ère génération des Contrats de Ville
- 2000-2006 : 2ème génération Contrat de Ville
- 2004 : Lancement du programme de rénovation urbaine sur le quartier Jean Monnet
- 2006 : Lancement du Programme de réussite éducative
- 2007-2014 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avec la prise en compte de deux nouveaux quartiers de priorité 3 (quartiers Turbaudières-Girardièrre et le Verger).

Contrat de ville 2015-2020

Quartiers prioritaires

La population de la nouvelle géographie prioritaire représente 7 430 habitants, soit 13,6 % de la population de la ville de Cholet (base INSEE CGET 2011), sur 4 quartiers prioritaires :

- Colline Villeneuve (2 020 habitants)
- Jean Monnet (1 970 habitants)
- Favreau Les Mauges (1 830 habitants)
- Bretagne Bostangis (1 610 habitants)

Le quartier du Verger est sorti de la géographie prioritaire.

Les signataires

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
– Ville de Cholet		
– Communauté d'Agglomération du Choletais	– Préfecture du Maine et Loire – Agence Régionale de santé Pays de la Loire	– Caisse des dépôts – Pôle Emploi
– Conseil Régional Pays de la Loire	– Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Maine et Loire	– Caisse d'Allocations Familiales du Maine et Loire – Sèvre Loire Habitat – Logi Ouest
– Conseil départemental du Maine et Loire		

Contrat de ville 2015-2020